

Envoyé en préfecture le 16/04/2019

Reçu en préfecture le 16/04/2019

Affiché le 2 8 MARS 2019

ID: 056-215602400-20190325-1558DL19018H1-DE

Conseil municipal du 25 mars 2019

Extrait du registre des **délibérations**

DATE DE CONVOCATION :

15 mars 2019

DATE D'AFFICHAGE :

18 mars 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice: 29

Présents: 23

Votants: 27

L'an deux mille dix-neuf, le lundi 25 mars, à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie sous la présidence de M. David LAPPARTIENT, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS:

M. David LAPPARTIENT, Mme Jeanne LAUNAY, M. Jean-Yves GUILLOUX, Mme Dominique-Sophie LIOT, M. Bernard JACOB, Mme Dominique VANARD, Mme Christine HASCOËT, M. Pierre SANTACRUZ, Mme Maryse BURBAN, Mme Gisèle LE PLAIN, M. Alain DEJUCQ, M. Christian JACOB, Mme Paulette BAHON, M. Jean-Paul GAUDAIRE, Mme Evelyne JUGAN, M. Eric DIGUET, Mme Mireille PROUTEN-RIO, Mme Marion EUDÉ, Mme Gwenola de GOUVELLO, M. Alain RIDEL, M. Daniel DAVID, M. François LE ROY, Mme Almodie PORTIÉ-LOUISE.

ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS:

M. Alain RAUD qui a donné procuration à Mme LE PLAIN, M. Roland NICOL qui a donné procuration à Mme BURBAN, M. Jean-Yves COUEDEL qui a donné procuration à M. GAUDAIRE, Mme Marie-Cécile RIÉDI qui a donné procuration à M. DAVID

Mme Camille PETERS absente, M. Renaud BAUDART absent.

NE PARTICIPANT PAS AU VOTE

SECRETAIRE DE SEANCE:

Mme Marion EUDÉ, Conseillère Municipale

2019-018 - TARIFS DES CIMETIERES

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les nouvelles offres en matière de mobilier funéraire installées dans les cimetières de Sarzeau, Considérant la nécessité d'ajuster les tarifs des cimetières,

La commune propose de nouveaux services pour lesquels des tarifs doivent être créés.

Vu l'avis de la Commission Administration Générale en date du 11 mars 2019.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE de ses membres présents ou représentés, décide de :

Article 1:

FIXER les tarifs des cimetières tels que présentés en annexe à compter du 1er avril 2019.

Fait et délibéré, le 25 mars 2019,

David LAPPARTIENT

DÉSIGNATION	Tarifs 2019 SARZEAU
Concessions de Terrain nu pour caveau - emplacement simple	
Terrain nu	450 €
15 ans renouvelables	150 €
30 ans renouvelables	380 €
Concessions de Terrain nu pour pleine terre - emplacement simple 15 ans renouvelables - pleine terre	150 €
30 ans renouvelables - pleine terre	380 €
Terrain nu emplacement cimetière des bébés	Gratuit
Redevances	To the second se
Caveau provisoire - Occupation par cercueil par nuit	15€
Sites Cinéraires Jardin du souvenir	
Dispertion des cendres	50 €
Gravures sur mobilier jardin du souvenir	120 €
Colombarium - Élément Ancien Cimetière	1200
Location pour 10 ans case cinéraire	#
Première location pour 15 ans case ilêt	#
30-ans renouvelables	#
Réattribution (Occasion)	#
Columbarium NB la Plaque de fermeture reste propriété de la Ville	
Case - location pour 15 ans	500 €
Case -location pour 30 ans	750 €
Cavurne - Terrain nu Location pour 15 ans	230 €
Location pour 30 ans	340 €
Cavurne (posé, préinstallé en terre) NB la Plaque de fermeture granite belge reste propriété de la Ville	
Location pour 15 ans (plaque propriété de la ville)	350
Location pour 30 ans (plaque propriété de la ville)	500
Caveau pré installé (neuf)	
2 Places (estimation prix coutant; emplacement inclus) - 30 ans	1 457 €
Caveau d'occasion (ré-affectation par la commune)	
Caveau 1 place	800 €
Caveau 2 places	800 €
Caveau 3 places	1 000 €
Caveau 4 places tétes béche	1 200 €
Caveau 4 places en profondeur	1 200 €
Mobilier Funéraire d'occasion	
Vente monument d'occasion	800 €
Vente de monument entourage sans tombaile	400 €
Main d'œuvre intervention du personnel communal forfait 1 h 30 présence état des lieux, exhumation, etc Plaque d'occasion et christ / croix d'occasion	30 €
NB : hors polissage	15 €

Envoyé en préfecture le 16/04/2019
Reçu en préfecture le 16/04/2019
Affiché le 28 MARS 20110
ID : 056-215602400-26190926-4559011-9019-H1-DE